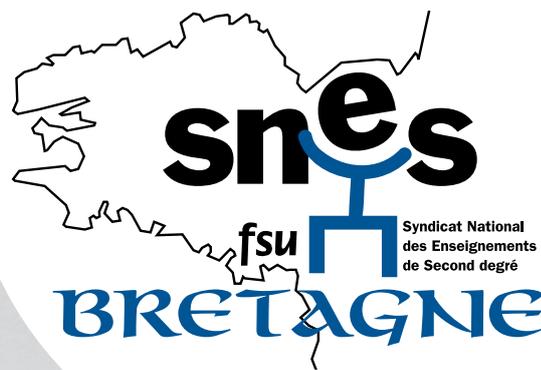


Numéro spécial

Elections internes à la CA académique du 11 au 29 mai 2015



Edito : L'affrontement

Renforcer l'autorité des chefs d'établissement au prétexte de l'autonomie, contraindre les professeurs à se réunir sans cesse, en plus du reste, pour organiser localement l'ensemble des enseignements et leurs progressions, encourager les dérogations locales et creuser plus encore les inégalités... la Ministre s'essaie au chamboule-tout avec le collège mais nous ne laisserons pas faire ! Le 19 mai, les personnels rassemblés et en grève sont en mesure de bloquer ce projet et d'en exiger un autre sur des bases respectueuses des élèves et de nos métiers.

L'identité professionnelle des enseignants du second degré, concepteurs libres de la transmission des savoirs de leur discipline, est attaquée. Avec cela, de récentes circulaires permettraient, si nous laissons faire, de développer les hiérarchies intermédiaires dans un conseil pédagogique aux compétences étendues.

Le SNES-FSU s'engage avec détermination dans cet affrontement, fort de sa représentativité dans la profession, fort des principes qu'il défend partagés par le plus grand nombre. Fort aussi de son fonctionnement et de son organisation démocratique qui permet la confrontation des idées pour des orientations prises collectivement. Avec cette publication spéciale, tous les syndiqués sont appelés à participer aux élections internes académiques et départementales du 11 au 29 mai pour s'exprimer sur le bilan de l'activité militante du SNES en Bretagne depuis 2013 et désigner les équipes pour les deux prochaines années.

Gwénaél Le Paih , le 30 avril 2015

**Pourquoi la réforme collège
va creuser les inégalités et
alourdir la charge de travail.**

Grève unitaire le 19 mai

Signez en ligne les pétitions

« réforme hors-sujet »

**« réunionite, hiérarchies inter-
médiaires... c'est NON ! »**

Rapport d'activité

du secrétariat académique – 2013/2015

La **loi de refondation pour l'École** votée en juillet 2013 est restée sans effet sur nos conditions de travail et nos rémunérations. Le SNES-FSU s'est donc engagé avec détermination pour la revalorisation de nos métiers dans les discussions sur les statuts (enseignants, CPE et COPsy) voulues par Vincent Peillon à l'automne 2013. La section académique, avec les réunions en établissement et les Assises Nationales pour le métier (200 collègues réunis à Rennes le 12 décembre 2013), a voulu associer le plus possible la profession aux discussions nationales pour que les revendications des personnels soient entendues. Le SNES a réussi à contrer dans la version définitive du **décret statutaire** toute tentative d'annualisation des services, de généralisation de la bivalence et d'augmentation des maxima de service. Depuis, et avec une nouvelle ministre, de nouveaux textes (circulaires sur le décret statutaire, décret IMP...) sont à combattre car ils entrent en cohérence pour imposer un renforcement des hiérarchies intermédiaires et un alourdissement de la charge de travail. Publications, affiches, méls, réunions, consultation des syndiqués sur les modalités d'actions : la section académique a mobilisé les collègues, en pointant aussi explicitement les liens avec les politiques d'austérité du gouvernement Valls pour réussir les grèves du 3 février et 9 avril.

En s'appuyant sur un bloc supposé réformiste (SGEN, UNSA, FCPE...), la ministre réforme par ailleurs à marche forcée le **collège**. Les orientations prises, héritées de la calamiteuse réforme du **lycée**, marquent définitivement la rupture avec les attentes des personnels. La lutte est bien engagée pour une autre réforme, c'est tout l'enjeu de la grève du 19 mai prochain. Comme nous l'avons fait pour préparer les collègues à la consultation nationale sur le nouveau socle en

octobre 2014 (CA élargie aux S1, colloque collège avec Denis Paget), nous multiplions ces dernières semaines les réunions en établissements et diffusons le matériel nécessaire (affiches, tracts...).

Pour ne pas laisser des syndicats peu représentatifs monopoliser le débat sur le collège sur les **réseaux sociaux**, très suivis par les journalistes, le S3 est actif sur twitter aussi. S'articulant avec notre site web, ce compte permet de promouvoir l'actualité syndicale (stages, CAPA, communiqués de presse..) tout en portant les revendications du SNES Bretagne. Ce compte nous a permis d'être repris dans la presse locale ou nationale (comme récemment la reprise d'un de nos tweets sur la prime des recteurs dans un article des Échos).

La **Région** pilote désormais un large service public régional de l'orientation (**SPRO**) et veut y inclure les CIO. Le SNES s'oppose pied à pied à cette tentative, la mission des COPsy pour l'orientation scolaire doit rester prioritaire. C'est aussi pour cette raison que nous avons défendu depuis mars 2014, le maintien des 21 CIO avec des actions spécifiques (rassemblements des personnels, diffusion d'une plaquette, rencontre avec des élus locaux...). Ces dernières ont permis le maintien de 17 CIO d'État (contre 9 initialement) à la rentrée 2015 et nous restons opposés à toute fermeture de CIO.

De l'insertion professionnelle aux questions éducatives, la **Région** voit ses compétences s'élargir à chaque réforme territoriale. Cela a nécessité un travail renforcé au sein de la **FSU Bretagne**, par exemple avec les camarades FSU de pôle emploi. De nouvelles instances régionales déterminantes prennent le pas sur certaines prérogatives du Recteur (**carte des formations**). La FSU est

souvent la seule organisation à y porter des revendications sur l'élévation nécessaire des qualifications, plus particulièrement en direction des jeunes, pour des arbitrages les plus favorables possibles aux **formations publiques sous statut scolaire**. Le SNES agit avec la FSU pour que les personnels et leurs représentants soient présents dans tous les espaces de discussion de la carte des formations.

À la Région, au rectorat, toutes nos interventions rappellent la priorité qui doit être donnée au **réseau public**. Avec la FSU, nous avons commandité des études démographiques indépendantes pour convaincre les collectivités territoriales de la nécessité de construire de nouveaux lycées et collèges publics. Sur le terrain comme à Elven ou à Ploërmel, les militants du SNES agissent pour contrer les tenants du privé qui s'opposent encore à la construction d'établissements publics.

Au CTA, comité technique académique, nous sommes très vigilants quant au maintien de l'offre de formation sur toute l'académie et nous intervenons sur l'ensemble des dossiers de la formation (relais des demandes des équipes au GT PEF, interventions sur les campus des métiers et qualification CMQ, activité des **GRETA**). Si nos alertes ont permis de préserver un équilibre des moyens entre les 4 départements, nous argumentons pour une dotation spécifique nationale afin d'accompagner durablement la poussée démographique en Ile-et-Vilaine.

Le SNES académique, en lien étroit avec les sections départementales, suit avec méthode tout le processus de **préparation de rentrée** du rectorat. Nous en rendons compte auprès des syndiqués ainsi les élus en CA peuvent suivre leur DGH avec plus de facilité. Avec 13 000 élèves de plus

dans les collèges et lycées publics bretons depuis 2008, le nombre d'**AED** n'a pas augmenté, le nombre de postes de CPE non plus alors que les besoins sont croissants, notamment dans la dizaine de collèges sans CPE, la trentaine de collèges de plus de 600 élèves dotés d'un seul CPE et les lycées qui ont été ponctionnés pour pallier la pénurie de moyens. La section académique a réuni dans chaque département les **CPE** pour construire la mobilisation et obtenir des implantations de postes.

Mise en place de l'**ÉSPÉ** de Bretagne, restructuration des masters (concours en fin de M1) et concours exceptionnel sur deux ans : dans un contexte nouveau et confus, la section académique a pris en charge l'accueil et le suivi des étudiants/**stagiaires**, beaucoup plus nombreux et avec des profils variés. Un lieu de formation clairement identifié a aussi permis de recréer du lien avec des permanences régulières à l'**ÉSPÉ**. Notre action syndicale auprès des autorités a consisté à faire remonter les difficultés des étudiants stagiaires et des tuteurs. La situation des stagiaires de notre académie déjà détenteurs d'un M2 est beaucoup plus favorable que dans les autres académies (exemption du mémoire professionnel) ; celle des **EAP** également (8 h hebdomadaires). Cet engagement de la section se traduit par un fort taux de syndicalisation chez les stagiaires.

Ces deux dernières années, avec des stagiaires plus nombreux à mi-temps ou à plein temps, tous considérés comme moyen d'enseignement, les conditions d'emploi des **TZR** et des **non-titulaires** se sont dégradées. Le SNES académique assure un suivi des affectations provisoires des TZR et du recrutement des contractuels, des audiences auprès du rectorat afin de faire évoluer les conditions de travail et d'affectation sont régulièrement demandées. Des revendications importantes ont d'ailleurs été gagnées pour les TZR : versement des ISSR dès la première suppléance, bonification annuelle TZR pour l'Intra, remboursement avec effet rétroactif des frais de déplacements et de repas. Nos inter-

ventions ont permis le recrutement en CDI de plusieurs collègues contractuels sur le point de perdre le bénéfice de leur ancienneté. Cette connaissance des dossiers nous a ainsi permis d'intervenir dans l'émission Capital sur M6, consacrée aux difficultés d'accès au CDI. Le SNES coordonne par ailleurs l'intervention des élus FSU non-titulaires à la CCP (commission consultative paritaire) : tous les ans, ces derniers évitent à des collègues d'être injustement mis à l'écart. Ils ont à cœur de se saisir de cette instance pour faire valoir les droits de chacun et obtenir des avancées les concernant. En plus des publications spécifiques et l'envoi de fiches syndicales pour préparer les recrutements du mois de juillet, des conseils syndicaux par département (mai-juin chaque année) réunissent de nombreux collègues venus s'informer des conditions de recrutement et d'accès aux différents concours.

La permanence du SNES académique ouverte en continu dès le lundi midi, répond à l'ensemble des sollicitations : conseils pour les mutations ou la carrière, calculs de retraites, accompagnement pour une convocation au rectorat... Quand des collègues ont besoin d'aide, syndiqués ou non, c'est souvent vers le SNES qu'il se tournent. Le secteur **emploi** allie défense des intérêts individuels et collectifs, et veille à l'application de règles connues de tous qui permettent un traitement lisible et équitable de toutes les demandes. Les militants parviennent à établir avec l'administration un dialogue régulier, serein et constructif. Un suivi personnalisé a été mis en place pour toutes les saisies de frais de déplacement sur Chorus DT, particulièrement à l'attention des TZR.

Le SNES-FSU s'est aussi fortement investi dans la mise en place des **CHSCT** (comité d'hygiène et sécurité et conditions de travail). La FSU détient les 5 postes de secrétaires syndicaux (1 par département et 1 académique). Cette instance aura progressivement un pouvoir non négligeable pour dénoncer des conditions de travail (matérielles ou morales) peu respectueuses des

personnels et imposera à l'administration de répondre aux alertes et recommandations des CHSCT.

Malgré un engagement des forces militantes dans la campagne des **élections professionnelles** de décembre 2014, tant pour faire voter FSU au CTA et aux CCP que SNES aux CAPA, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Néanmoins, nous restons largement majoritaires et l'analyse collective de nos résultats nous porte à renforcer prioritairement la vie syndicale au plus près du terrain pour renouer le dialogue avec toute la profession. C'est tout l'enjeu de l'observatoire de la vie syndicale des S1 que nous créons au niveau académique.

La réflexion sur le métier constitue toujours une priorité pour le SNES Bretagne. Dans le cadre d'un partenariat avec le CNAM, des **groupes métiers** (maths, Hgé, langues régionales, CPE, COPsy, Lettres) se réunissent régulièrement au S3 pour dégager et valoriser, dans la diversité des pratiques professionnelles, le geste expert.

Parallèlement, l'Observatoire poursuit son action de **formation syndicale** et a organisé ces deux dernières années des stages catégoriels (CPE, COPsy), disciplinaires (LV), de nombreux stages permettant de questionner les pratiques et les contenus (sur le collège, les difficultés scolaires, l'évaluation, la culture scientifique, l'influence du genre) ou encore des stages plus généraux sur l'histoire du SNES et sur le new public management. Les collègues apprécient les apports des chercheurs, des responsables syndicaux voire de l'institution. Cet espace syndical permet de prendre du recul et de réfléchir sur le métier, en dehors de tout contrôle hiérarchique. L'affluence rencontrée nous permet de conforter, auprès des instances, notre revendication d'une formation continue. Ces réunions avec les collègues nous permettent d'enrichir notre expertise professionnelle et donc syndicale, de rayonner davantage dans la profession et au-delà. Depuis 2 ans, la **syndicalisation**

connaît une hausse régulière et la section académique syndique dans son champs de syndicalisation plus d'un collègue actif sur 5. En plus des stagiaires, certes plus nombreux depuis deux ans, nous constatons un regain d'intérêt pour le SNES chez les collègues. C'est aussi le fruit d'un engagement militant important auprès des collègues souvent isolés (TZR, contractuels, collègues en poste au GRETA ou en langues régionales). Avec la section des **retraités**, nous avons engagé par ailleurs une réflexion pour mieux répondre aux attentes de nos syndiqués futurs retraités afin de maintenir durablement un lien avec le syndicat et les principes qu'il défend.

Le secrétariat académique (Unité et Action)

Gwénaél Le Paih
Frédérique Lalys
Matthieu Mahéo
Brigitte Brun
Vincent Plé
Claudine Renault
Joël Mariteau
Pierre Yves Moré
Christine Ouvrard
Fabrice Rabat
Didier Quidu

Régis Cadiet y est associé depuis avril 2014. Thérèse Jamet-Madec (désormais retraitée) et Jean-Marc Cléry (prochain coordonnateur de la FSU Bretagne) ont arrêté leur participation au secrétariat en septembre 2014.

Les camarades du courant de pensée École Émancipée ont communiqué, après le bouclage de ce numéro, une critique du rapport d'activité du secrétariat académique. Cette critique d'EE et la réponse du secrétariat U et A n'ont pu être intégrées, faute de temps, dans cette publication mais sont en ligne sur le site du SNES. Nous invitons chaque syndiqué à en prendre connaissance avant le vote.

Bilan financier 2013-2015

Recettes	2012-2013	2013-2014	
Cotisations	509 945,09 €	524 089,24 €	+2,70%
Banques (intérêts)	64,89 €	169,54 €	
Total recettes	510 009,98 €	524 258,78 €	+2,72%

Dépenses	2012-2013	2013-2014	
Personnel	47 158,44 €	41 738,43 €	-12,99%
Salaires	17 814,04 €	21 230,00 €	
Charges	29 344,40 €	20 508,43 €	
Local	10 704,03 €	10 478,42 €	-2,15%
Fonctionnement	9 401,20 €	8 731,94 €	
Entretien	1 302,83 €	1 746,48 €	
Machines (contrats et entretien)	15 844,24 €	14 065,77 €	-12,64%
Fournitures	3 053,22 €	3 019,60 €	
Informatique	257,02 €	0,00 €	
Versements internes	347 071,82 €	349 552,20 €	+0,71%
S2	26 586,28 €	24 281,72 €	
22	4 919,20 €	4 847,26 €	
29	9 945,78 €	8 321,84 €	
35	6 801,64 €	6 547,02 €	
56	4 919,66 €	4 565,60 €	
FSU	1 378,54 €	1 328,48 €	
Fsu 29			
Fsu 35	1 378,54 €	1 328,48 €	
Cotisations part S4	319 107,00 €	323 942,00 €	
Retraités	8 580,00 €	7 597,00 €	
Actifs	310 527,00 €	316 345,00 €	
Fonctionnement (Permanence, affranchissement, téléphone, envois de sms, internet)	29 737,68 €	35 899,88 €	+17,16%
Publication	29 974,12 €	34 930,42 €	+14,19%
Actions	27 845,60 €	28 886,81 €	+3,60%
Frais militants (CAPA, déplacements, stage, etc.)	17 042,00 €	28 886,81 €	
Manifestation	10 803,60 €	0,00 €	
Banques	5 378,98 €	5 340,09 €	-0,73%
Total dépenses	517 025,15 €	523 911,62 €	+1,31%

Bilan	-7 015,17 €	347,16 €
-------	--------------------	-----------------

Le résultat négatif de 2013 s'explique par les indemnités versées, conformément à la convention collective du Snes, pour le départ d'une salariée.

2014, étant une année d'élections professionnelles, les actions de communication (publications, courriers,...) menées par le Snes ont impacté les comptes de publications et de fonctionnement.

Ces dépenses exceptionnelles sont compensées par la hausse des recettes liées aux cotisations.

C'est quoi la CA du SNES ?

La CA (commission administrative) académique est réunie au moins une fois par trimestre, sur une journée. Elle compte 31 membres titulaires et autant de suppléants. Lors de la 1^{ère} réunion après les élections, la CA élit en son sein le secrétariat académique pour 2 ans.

Le secrétariat académique, dans son rôle exécutif, rend compte de ses actions et anime les débats. Les discussions portent sur la politique gouvernementale, la politique éducative, la situation des établissements, les attentes des collègues, les évolutions de nos métiers, les questions relatives à la gestion des personnels. Les problématiques d'actions occupent une grande partie de nos travaux. Quelles modalités d'actions efficaces et lisibles proposer pour contrer la politique d'austérité qui se poursuit dans les services publics ? Comment mobiliser et entraîner la profession ? La CA académique peut tout à la fois mandater le secrétariat académique avant une instance nationale du SNES et décider d'actions académiques plus spécifiques.

Sommaire

p 2 à 4 : Rapport d'activité
p 4 : Bilan financier
p 5 : Modalités de vote
p 6 et 7 : Unité & Action
p 8 et 9 : École Émancipée
p 10 à 13 : Listes départementales
p 15 et 16 : Tract projet de réforme du collège

SNES Bretagne n°116 - Mai 2015. Publication du Syndicat National des Enseignements du Second degré
24, rue Marc Sangnier- 35200 Rennes Tél. : 02 99.84.37.00 - Fax : 02 99.36.93.64 - s3ren@snes.edu - www.rennes.snes.edu. Directeur de la publication : Vincent Plé - Réalisation / PAO : Guénola Vappreau. CPPAP : 1115 S 05594 - Impression : GPO Thorigné - Fouillard. Imprimé sur papier aux normes PEFC et FSC Développement durable

Modalités de vote

✓ Si vous êtes dans un S1 qui organise le vote

Vous votez (si vous êtes à jour de votre adhésion à la date du scrutin) sur le rapport d'activité et le rapport financier du secrétariat académique et pour une liste (UA ou EE) de 62 candidats. Le vote doit être organisé par les syndiqués dans chaque S1. Si vous êtes seul en établissement, adressez votre vote à la section académique, sous double enveloppe en indiquant sur l'enveloppe postale « Élections ».

NOUVEAUTÉ !

Vous votez aussi pour la liste de votre département. Les listes départementales sont uniques, à l'initiative d'Unité & Action. École Émancipée n'a déposé aucune liste dans les départements.

✓ Si vous êtes « isolé-e » (retraité-e, en congé, etc.)

Vous procédez aux mêmes opérations que celles décrites ci-dessus et vous envoyez votre double enveloppe à l'adresse suivante :

SNES - 24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes

en mentionnant « Élections » sur l'enveloppe extérieure.

**Période de vote
du 11 AU 29 MAI 2015**



BULLETIN DE VOTE

Elections académiques

Vote sur le rapport d'activité

Pour Contre Abstention

Vote sur le rapport financier

Pour Contre Abstention

Vote sur les déclarations d'orientation et listes

Unité & Action École Émancipée

Vote sur la liste de votre département

22 29 35 56

Pour Contre Abstention

Texte d'orientation d'Unité et Action

Pour un SNES rassembleur de la profession au plus près du terrain et des collègues

Pacte de responsabilité en 2014, loi Macron en 2015... Depuis deux ans, le gouvernement a conforté son choix de l'austérité et de la réduction des déficits budgétaires, aux dépens d'une politique de relance et en renonçant aux avancées sociales. Au-delà d'une absence de résultats sur le plan économique, cette orientation a des conséquences politiques désastreuses : l'idée que les gouvernements se succèdent mais mènent une politique similaire conduit à une montée de l'abstention et de l'extrême droite qui met en péril les valeurs républicaines que nous défendons tous.

Les services publics dans leur ensemble sont malmenés par la modernisation de l'action publique, car les restrictions touchent tout le monde, des ministères aux collectivités locales. Dans l'éducation, la loi de Refondation n'est pas à la hauteur des enjeux. Faute d'une réelle amélioration des conditions de travail, la crise de recrutement perdure et les postes créés ne sont même pas tous pourvus... Les récentes tentatives d'allonger gratuitement le temps de travail des enseignants, avec les circulaires d'application en contradiction avec le décret 2014, le remplacement d'heures statutaires par des indemnités moins coûteuses pour l'employeur, sont aussi le produit des politiques d'austérité dans notre ministère. De la même manière, la réforme du collège qui se présente comme volontariste, « pour permettre la réussite de tous », risque en réalité de creuser les inégalités en alourdissant la charge de travail des personnels.

La majorité Unité et Action du SNES s'est toujours attachée à promouvoir un fonctionnement démocratique qui permette à ses syndiqués de s'exprimer très régulièrement pour se prononcer sur les grandes orientations syndicales et élire les responsables qui les animent. Elle fait de la CA académique un lieu naturel de débat où chacun peut s'exprimer et où les discussions sont toujours riches, aussi bien entre tendances qu'au sein de la tendance majoritaire Unité et Action.

La section académique de Rennes est particulièrement active et lutte sur tous les fronts pour améliorer les conditions de travail et promouvoir un système éducatif plus égalitaire en associant toujours la défense individuelle des collègues et celle de l'intérêt collectif. Par un travail constant, elle cherche à expliquer à l'ensemble de la profession les enjeux pour construire les mobilisations nécessaires aptes à infléchir ou à réorienter les choix politiques. Elle accompagne et

soutient les collègues au quotidien et intervient très régulièrement auprès de l'administration pour relayer les demandes des collègues : créations de postes, retour de la formation initiale pour les stagiaires, maintien des maxima de service hebdomadaires, abandon de l'esprit de la loi Fillon et du LPC, maintien des CIO...

Entre des organisations réformistes prêtes à tout accepter de la part d'un gouvernement de gauche et d'autres qui s'enferment dans une posture de contestation stérile et systématique, le choix du SNES de discuter tout en restant exigeant et en ne cédant rien sur le fond n'est pas le plus facile. Les résultats des dernières élections professionnelles et plus largement la difficulté pour le mouvement social à construire des mobilisations dans le contexte actuel doivent nous conduire à poursuivre le travail avec détermination et au plus près des collègues dans les établissements.

La tendance U et A est convaincue qu'il faut continuer à accompagner les syndiqués, qu'il faut leur donner des outils pour mieux faire vivre les sections d'établissement (S1) en lien avec les sections départementales (S2), en variant aussi les thèmes et les formes de réunions (stages de l'observatoire, conseils syndicaux, CAA...) sur l'ensemble des 4 départements.

U et A veut associer davantage les syndiqués à la vie interne en organisant des conseils syndicaux, des CA élargies aux S1, en trouvant des formes de consultation simples et qui permettent à chacun de s'exprimer sur les grands enjeux du métier et les modalités de l'action. Elle s'attache à mieux représenter la diversité de la profession et des profils des collègues.

Unité et Action, tendance majoritaire de l'académie, continuera à porter le combat pour un syndicalisme offensif et de transformation sociale.

Nous remercions les camarades qui n'ont pu, faute de place, figurer sur la liste UA ainsi que ceux qui, pour des raisons diverses ont laissé leur place à de nouveaux candidats !

Tous restent fidèles au SNES et à « Unité et Action ».

Liste Unité et Action

- 1 - Le Paih Gwénaël - certifié - Mathématiques - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 2 - Lalys Frédérique - certifiée - Histoire Géographie - Collège Jean Lurçat - Lanester - 56
- 3 - Mahéo Matthieu - certifié - Lettres modernes - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 4 - Brun Brigitte - certifiée - Espagnol - Collège Emile Zola - Rennes - 35
- 5 - Plé Vincent - certifié - Allemand - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 6 - Ouvrard Christine - certifiée - Mathématiques - Lycée Victor Hélène Basch - Rennes - 35
- 7 - Mariteau Joël - certifié - Histoire Géographie - Lycée Freyssinet - Saint Briec - 22
- 8 - Ogier Solenne - COPsy - CIO Rennes - 35
- 9 - Georges-Saint-Marc Martin - agrégé - Mathématiques - TZR - 35
- 10 - Moré Pierre-Yves - CPE - Lycée Victor Hugo - Hennebont - 56
- 11 - Quidu Didier - certifié - Technologie - Collège le Landry - Rennes - 35
- 12 - Jacob Brigitte - certifiée - SVT - Collège du Gwer'halou - Callac - 22
- 13 - Demy Bruno - certifié - SVT - Collège Kerfontaine - Pluneret - 56
- 14 - Pucel Armelle - certifiée - Mathématiques - Collège de Kerzouar - St Renan - 29
- 15 - Melaine Philippe - certifié - SVT - Lycée Descartes - Rennes - 35
- 16 - Tramon Isabelle - certifiée - lettres modernes - TZR - 35
- 17 - Pasquet Yves - certifié - Génie Mécanique - Lycée Thépot Quimper - 29
- 18 - Lepage Christine - COPsy - CIO Dinan - 22
- 19 - Rabat Fabrice - certifié - SVT - Collège Charles de Gaulle - Ploemeur - 56
- 20 - Hardy Thomas - certifié - Physiques Chimie - Collège Gérard de Nerval - Vitré - 35
- 21 - Renault Jeanine - retraitée - Rennes - 35
- 22 - Kervoelen Christian - agrégé - Histoire Géographie - Lycée F.Le Dantec - Lannion - 22
- 23 - Cadiet Régis - certifié - Histoire Géographie - TZR - 35
- 24 - Dumois Florence - CPE- Lycée Hotelier - Dinard - 35
- 25 - Boëdec Laurent - contractuel - SVT - Lycée J Brito - Bain de Bretagne - 35
- 26 - Lebreton Soazig - certifiée - Histoire Géographie - Collège Andrée Récipon - Orgères - 35
- 27 - Cléry Jean-Marc - certifié - Philosophie - Lycée Chaptal - Quimper - 29
- 28 - Drider Khaled - certifié - Mathématiques - Collège Les Gayeulles - Rennes - 35
- 29 - Léaustic Philippe - agrégé - SVT - Lycée Colbert - Lorient - 56
- 30 - Le Roy Youn - certifié - Mathématiques - Lycée Dupuy De Lôme - Brest - 29
- 31 - Le Guellec Jean-Luc - certifié - SES - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 32 - Lionel le Gruiec - Directeur de CIO - CIO Lannion - 22
- 33 - Kervadec Anita - agrégée - Lettres modernes - Lycée Lesage - Vannes - 56
- 34 - Deredel Yann-Pier - certifié - Breton - Collège Herriot - Rostrenen - 22
- 35 - Gibert Françoise - certifiée - Histoire Géographie - Lycée Sévigné - Cesson Sévigné - 35
- 36 - Fouillard Nathalie - certifiée - SES - Lycée Jean Guéhenno - Fougères - 35
- 37 - Gauvain Hervé - agrégé - Lettres modernes - Lycée La Fontaine des Eaux - Dinan - 22
- 38 - Moullec Anne-Marie - certifiée - Histoire Géographie - Collège de l'Harteloire - Brest - 29
- 39 - Denigot Delphine - agrégée - Lettres classiques - Collège Jean Rostand - Muzillac - 56
- 40 - Cavey Jean-Charles - certifié - Génie Mécanique - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
- 41 - Carmès Michelle - certifiée - Espagnol - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 42 - Payen Michel - certifié - Technologie - Collège Thérèse Pierre - Fougères - 35
- 43 - Flant Catherine - CPE - Collège Yves Coppens - Lannion - 22
- 44 - Barrue Régis - certifié - Mathématiques - Lycée Jean Macé - Lanester - 56
- 45 - Nautré Jean-Marc - Éducation Musicale - Collège Jean Moulin - Saint Jacques de la Lande - 35
- 46 - Debretagne Olivier - agrégé - SVT - Lycée Savina - Tréguier - 22
- 47 - Lobre Gwendoline - certifiée - Histoire Géographie - TZR - 35
- 48 - Jamet-Madec Thérèse - retraitée - Lannion - 22
- 49 - Llavori Jean-Marc - certifié - Mathématiques - Collège G. Tillon - La Mézière - 35
- 50 - Bottin-Pillet Mathilde - CPE - Collège Racine - Saint-Briec - 22
- 51 - Renault Claudine - COPsy - CIO Rennes - 35
- 52 - Bonnefon Isabelle - certifiée - Lettres classiques - Lycée Le Dantec - Lannion - 22
- 53 - Le Bourg André - retraité - Saint Malo - 35
- 54 - Martin Brigitte - agrégée - Anglais - Lycée Brizeux - Quimper - 29
- 55 - Laborie Patricia - retraitée - Pontivy - 56
- 56 - Pemp Sandrine - CPE - Collège Alain - Crozon - 29
- 57 - Lalys Alain - certifié - Physique Chimie - Lycée Bréquigny - Rennes - 35
- 58 - Gagnant Isabelle - certifiée - Éducation Musicale - Collège François Collobert - Pont de Buis-Les-Quimerch - 29
- 59 - Pellen Nolwenn - certifiée - Lettres modernes - Collège Paul Féval - Dol de Bretagne - 35
- 60 - Moëner Elisabeth - agrégée - Lettres modernes - Lycée de Cornouaille - Quimper 29
- 61 - Le Goff Sylvie - COPsy - CIO - Quimper - 29
- 62 - Jégou Mickaëlle - CPE - Collège Rivière d'Étel - Étel - 56

Texte d'orientation d'École Émancipée

Pour un SNES offensif, démocratique et unitaire

Une politique globale...

Plusieurs décennies néolibérales faites d'attaques répétées contre les protections, les solidarités et plus généralement les liens sociaux ont miné la combativité sociale et politique. D'alternance en alternance, la politique reste la même et le gouvernement actuel s'engluie dans cette continuité de politiques d'austérité. Après « le pacte de responsabilité » et ses 50 milliards de « baisse des dépenses publiques » qui se font sur le dos de la protection sociale, des usagers des services publics et des fonctionnaires dont le point d'indice est gelé depuis quatre ans ; la loi Macron est un bel exemple de cette politique néfaste. Outre l'inacceptable déni de démocratie du 49.3, c'est une véritable déréglementation du droit du travail qui s'annonce : dérégulation du temps de travail le dimanche et la nuit ; facilitation des licenciements, fin des sanctions pénales de l'employeur s'il porte atteinte au droit syndical.

...qui attaque aussi l'Education...

Dans l'Education, les postes créés le sont au détriment des autres ministères ! Le plan de « relance » de l'éducation prioritaire se fait par redéploiement des moyens existants et est très éloigné des revendications du SNES et de la FSU. Il renforce les hiérarchies intermédiaires et le pouvoir des chefs d'établissements tout en alourdissant la charge de travail des collègues. Les créations de postes au lycée sont en nombre très insuffisant au regard de la hausse des effectifs. La remise en cause du décret de 50 ne va pas améliorer la situation des collègues : rien sur la réduction du temps de travail, rien sur l'allègement des effectifs par classe. Au contraire les textes d'applications des mesures annoncées et un peu vite saluées par la direction du SNES sont inacceptables : renforcement de la politique indemnitaire, transformation d'une grande partie des heures de décharge en heures supplémentaires, pouvoir accru des chefs d'établissement ! Nous sommes loin des revendications du « plan d'urgence » voté au dernier congrès national à Reims en 2012 !

...et que nous devons combattre !

Les attaques touchent tous les secteurs, nous devons construire les mobilisations au niveau fédéral et interprofessionnel, sans abandonner les revendications spécifiques à nos métiers. C'est appuyés par un puissant mouvement social que nous reconstruirons des services publics émancipateurs. Le dialogue social représente un danger s'il a lieu « à froid ». Il est urgent de développer des campagnes de conviction sans tenter de faire passer un mal pour un bien. Il est urgent d'impulser et de construire des grèves menées par des AG représentatives et démocratiques.

Les résultats des élections professionnelles ne sont pas bons ni pour le SNES ni pour la FSU. Bien qu'en hausse de quelques points, la participation au scrutin n'est pas satisfaisante mais on ne peut pas voir là l'unique raison de l'effritement inquiétant des voix apportées au SNES lors de ces élections. Le manque de clarté de la direction Unité et Action du SNES sur les statuts a collé au SNES une image de syndicat majoritaire peu critique sur la politique éducative d'un gouvernement rejetée largement par les personnels, et surtout incapable d'empêcher la dégradation de leurs conditions de travail. Cela ne va pas s'arranger puisque, comme l'avait craint EE, les décrets d'application sur les ORS et IMP mon-

trent des attaques sans précédent contre nos conditions de travail : multiplication des réunions obligatoires, possibilité d'imposer plus d'une heure sup en lycée, taux plein de l'IMP inférieur à une 1ère HSA de certifié. La réforme du collège avec l'application du nouveau socle, sera également source de surcharge de travail. L'autonomie des établissements sur la répartition des horaires hebdomadaire par discipline, avec comme maître d'œuvre le conseil pédagogique, et donc le chef d'établissement, mettra en concurrence les disciplines et les établissements.

Le SNES doit fermement combattre ces réformes et exiger :

- une formation continue de qualité pour tous
- un temps de concertation inclus dans les services,
- une baisse des effectifs et un travail en groupes restreints,
- une aide individualisée qui s'adresse aux élèves qui en ont besoin, et non à tous,
- des temps de cours et des temps de remédiation.
- une réelle consultation des personnels sur les programmes

École Émancipée est une tendance fédérale dans la FSU, pour un syndicalisme de lutte et de solidarités. Loin d'être obsolète ou stérile, le droit de tendance que nous défendons est la garantie donnée aux syndiqué-es de pouvoir débattre, de développer les orientations pour améliorer un outil syndical au service des luttes et des salarié-es. Les militant-e-s de l'EE veulent investir les différentes instances du syndicat dont la CA académique. Les représentants de la liste EE y porteront une voix parfois différente, souvent plus combative que celle d'Unité et Action. Il ne s'agit ni de donner des leçons de syndicalisme ni d'alimenter des débats fratricides. D'ailleurs dans plusieurs départements, échelon pour lequel les divergences entre les deux tendances sont moins fortes, les militants d'École Émancipée ont fait le choix pour l'élection du bureau départemental, de s'investir dans la liste soutenue par Unité et Action.

Voter pour la liste EE, c'est :

- Soutenir et encourager la pluralité et la richesse du SNES
- Renouveler des équipes pour faire entrer le souffle de la mobilisation et de la lutte
- être pour un syndicat qui s'appuie sans hésitation sur les luttes, qui développe des outils démocratiques comme les Assemblées Générales. Le SNES doit être une force de proposition mais il doit aussi savoir entendre, relayer et soutenir les collègues sur les revendications dans leurs établissements
- être pour un syndicat qui renforce sa vie démocratique interne en réunissant une commission administrative académique avant chaque commission administrative nationale
- être pour un syndicat qui revendique la titularisation immédiate de tous les précaires et l'arrêt définitif du recours à la précarité
- être pour un syndicat qui défend les personnels et leurs statuts acquis de longue date, auxquels ils sont attachés
- être pour un syndicat luttant pour une école égalitaire, et démocratisée, rompant avec le tri social et la gestion managériale
- être pour un syndicat qui intervient dans les mobilisations sur les sujets de société
- être pour un syndicat unitaire et mobilisateur d'abord au sein de la FSU mais aussi avec les autres organisations syndicales
- être pour un syndicat qui n'a pas pour unique mission de gérer les carrières mais qui se sert aussi de sa position majoritaire pour construire les luttes.

Votez pour la liste École Émancipée !

Liste École Émancipée

- 1 - Roudier Romaric, Collège Jean Lurçat, Lanester, 56
- 2 - Le Calvez Valérie, Collège Paul Féval, Dol-de-Bretagne, 35
- 3 - Morel Anne, Lycée Kerneuzec, Quimperlé, 29
- 4 - Le Ninan Yann, collège des Monts d'Arrée, Morlaix, 29
- 5 - Perrot Juliette, en poste dans l'académie de Rennes à la rentrée 2015
- 6 - Tarroux Patrick, Lycée Anita Conti, Bruz, 35
- 7 - Monié Frédérique, Lycée Hôtelier, Dinard, 35
- 8 - Lemasson Christophe, Collège Beaufeuillage, Saint-Brieuc, 22
- 9 - Chauvin Stéphanie, Collège Beg er Vil, Quiberon, 56
- 10 - Bougron Guillaume, TZR Rennes, 35
- 11 - Heydon Véronique , Lycée Iroise, Brest, 29
- 12 - Sicre Michel , TZR Lorient, 56
- 13 - Schersach Véronique , Lycée Kerraoul, Paimpol, 22
- 14 - Mauvoisin Jean, collège Bellevue, Redon, 35
- 15 - Baudel Dominique, Lycée Brocéliande, Guer, 56
- 16 - Marsaud Eric , collège Chateaubriand, Plancoët, 22
- 17 - Masson Colette, Collège Paul Féval, Dol-de-Bretagne, 35
- 18 - Lamour Jean-Pierre, Lycée Fulgence-Bienvenüe, Loudéac, 22
- 19 - Pierre Patrick, TZR Rennes, 35
- 20 - Pilorgé Pierre, collège Beaufeuillage, Saint Brieuc, 22
- 21 - Heydon Patrick, Lycée de l'Elorn, Landerneau, 29
- 22 - Gaudichon Patrick, Lycée Jean Macé, Rennes, 35
- 23 - Tanguy Stéphane, Collège de l'Iroise, Brest, 29
- 24 - Muñoz Eva, Collège Paul Féval, Dol-de-Bretagne, 35
- 25 - Uguen Antoine, TZR, 29
- 26 - Bensoussan David, Lycée Chateaubriand, Rennes, 35
- 27 - Thévenin Mathieu, Lycée René Descartes, Rennes, 35
- 28 - Fougères Serge, retraité, 22
- 29 - Dubois Isabelle, Lycée Bertrand d'Argentré, Vitré, 35
- 30 - Lucas Gilles, Lycée René Descartes, Rennes, 35
- 31 - Dupuy Yves, Lycée Jean Macé, Lanester, 56
- 32 - Derrien Dominique, Lycée Tristan Corbière, Morlaix, 29
- 33 - Descottes Edouard, Lycée Jean Macé, Rennes, 35

Renouvellement du bureau départemental du SNES 22

Liste « Unité & Action »

Avec les collègues, pour la défense de nos métiers et des conditions de travail.

Projet de réforme collègue, décrets et circulaires ORS & IMP, nouveaux programmes ouverts à consultation, blocage des rémunérations... L'actualité éducative demeure chargée. Le SNES départemental fait de l'accompagnement des collègues une priorité : animation d'heures d'information syndicale pour expliquer et débattre, permanences dans nos locaux, conseils pour la carrière...

INFORMER, ÉCOUTER ET DIALOGUER

À travers les réunions dans les établissements, l'organisation de stages, la constitution de dossiers, le SNES compte plus que jamais informer et débattre démocratiquement au plus près des collègues.

RENFORCER LE SNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Face à la montée en puissance des structures et des pouvoirs locaux, le SNES doit être partout présent et renforcé dans les établissements. La syndicalisation des nouveaux collègues et la formation des nouveaux militants sont des priorités.

POUR LA DÉFENSE ET LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Le SNES départemental continue de promouvoir et agir pour l'amélioration des services publics, particulièrement le service public d'Éducation, la seule richesse de ceux qui n'en ont pas, et sera vigilant à tout risque de désertification rurale.

Le SNES départemental continue de lutter contre toute forme de dégradation de nos statuts, de nos métiers et plus généralement pour rendre meilleures les conditions de vie et de travail des salariés.

DÉVELOPPER L'ACTION UNITAIRE

Le SNES départemental met tout en oeuvre pour favoriser l'action unitaire, conformément aux engagements du SNES et dans le respect des mandats, tant au sein de la FSU qu'en dehors, seule voie possible pour faire valoir nos revendications et gagner contre les projets des gouvernements successifs.

JOINDRE LES PROPOSITIONS ET L'ACTION

Le SNES ne se contente pas de dire "non" à tout ce qui dégrade l'existant. Toutefois, la politique de la chaise vide est dangereuse : notre syndicat doit être une force de propositions alternatives et doit tenir toute sa place dans le débat sur le système éducatif, en menant le combat contre les idées réactionnaires.

Élections au bureau départemental des Côtes d'Armor :

JACOB Brigitte - Certifiée - Collège Gwer Halou - Callac
KERVOELEN Christian - Agrégé - Lycée F. Le Dantec - Lannion
MARITEAU Joël - Certifié - Lycée E. Freyssinet - Saint Brieuc
DEBRETAGNE Olivier - Agrégé - Lycée J. Savina - Tréguier
BUARD Jean - Retraité - La Méaugon
GAUVIN Hervé - Agrégé - Lycée La Fontaine des eaux - Dinan
FLANT Catherine - CPE - Collège Y. Coppens - Lannion
DEREDEL Yann Pier - Certifié - Collège E. Herriot - Rostrenen
CARMES Michelle - Certifiée - Lycée Rabelais - Saint Brieuc
REGUER Florence - Documentaliste - Collège Gwer Halou - Callac
LE PAGE Christine - CO-Psy - CIO Dinan
GICQUEL M-Christine - Certifiée - Collège La Grande métairie - Ploufragan
BONNEFON Isabelle - Certifiée - Collège Y. Coppens - Lannion
PRIGENT Dominique - Agrégé - Lycée Chaptal - Saint-Brieuc
CHRETIEN Stéphane - Agrégée - Lycée F. Le Dantec - Lannion
LE GUELLEC Jean-Luc - Certifié - Lycée Rabelais - Saint Brieuc
BERGOT Myriam - Certifiée TZR - Collège F.M. Luzel - Plouaret
POUYADE Régine - CO-Psy - CIO Saint Brieuc
CHANTREL Olivier - Certifié - Collège L. Aubrac - Plouagat
LABORIE Sylvia - Documentaliste - Lycée F. Le Dantec - Lannion
CORRE Sylvain - Certifié - Lycée Rabelais - Saint Brieuc
MAINGUY Nicole - Certifiée - Lycée J. Savina Tréguier
RECOURSE Hélène - Retraitee - Saint Brieuc

Les militants de la liste Unité et Action s'engagent à œuvrer à ces orientations avec tous les syndiqués, avec tous les personnels.

VOTEZ POUR LA LISTE UNITÉ ET ACTION !



Renouvellement du bureau départemental du SNES 29

Liste Unitaire

Agir, mobiliser, obtenir des résultats avec le SNES 29. Le niveau départemental, incontournable, près des collègues et avec eux.

Le changement de gouvernement et de majorité politique pouvait faire naître chez certains quelques espoirs d'amélioration des conditions de travail des collègues et des élèves, de nos statuts et de nos rémunérations..... Hélas, il n'en est rien et ce gouvernement poursuit et revendique les politiques mises en oeuvre par ses prédécesseurs : austérité à tous les niveaux, attaques contre les services publics et la protection sociale ...

Si l'on peut se réjouir de la fin du dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans notre administration, nous ne pouvons oublier que les dotations positives pour notre académie depuis deux ans se font au détriment d'autres services publics et sont, de toute façon, loin de couvrir les déficits antérieurs et de répondre aux déséquilibres démographiques (nouveaux besoins nés du dynamisme démographique d'autres départements). Le Finistère, lui, reste à l'écart et continue de « rendre » des postes...

L'accroissement de l'autonomie des établissements s'est traduite par des conflits de plus en plus nombreux (notation, appréciation, menaces, non information des collègues lors des préparations de rentrée, etc...). Nous intervenons sans relâche et à tous les niveaux pour défendre et accompagner nos collègues dans leurs démarches : chef d'établissement, direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN ex IA), rectorat...

Nous sommes largement impliqués dans le fonctionnement du CHS-CT départemental au sein duquel nous luttons contre la bureaucratie dans laquelle on voudrait nous enfermer et pour des retombées réelles et tangibles sur les conditions de travail dans les établissements.

Lors du Groupe de Travail sur la préparation de rentrée dans le second degré, nous argumentons et revendiquons pour le maintien et la création de nouveaux postes. Nous ne pouvons le faire qu'avec les éléments « de terrain » que vous nous transmettez.

D'une façon générale, nous vous représentons, vous défendons, et faisons entendre nos mandats et notre vision de l'École Républicaine dans les différentes instances où nous siégeons (CTSD - CDEN).

Nous nous mobilisons pour venir le plus souvent possible dans vos établissements vous rencontrer, animer des Heures d'Information Syndicale, vous informer de vos droits face aux dérives managériales de trop de chefs d'établissement, vous présenter l'actualité, les analyses et les actions du SNES aux niveaux local, académique et National. Ce n'est pas toujours facile dans un territoire aussi vaste et dispersé que le nôtre ! Nous nous sommes donc réorganisés en désignant des responsables de « secteurs géographiques » (5 secteurs) qui nous per-

mettent de rester au plus proche de vos préoccupations. Par ailleurs nous organisons des permanences hebdomadaires à Brest (3 jours/semaine) et à Quimper (1 jour/semaine). Ces permanences sont de plus en plus fréquentées et nous permettent de rencontrer, de suivre et d'aider les collègues sur des difficultés plus personnelles, mais aussi sur la meilleure façon de formuler leurs vœux lors des mutations. Sans oublier les réponses quotidiennes à vos coups de téléphone et à vos mails !

Enfin nous accompagnons les stagiaires tout au long de leur année, difficile, en tenant toutes les semaines des permanences sur la pause du midi à l'ÉSPÉ de Brest.

Élections au bureau départemental du Finistère :

Armelle PUCCEL - Cert Math - Clg Saint-Renan
Yves PASQUET- Cert G.Méca-Prod - Lycée Thépot - Quimper
Anne Marie MOULLEC - Cert Hist-Géo - Clg Harteloire - Brest
Youn LE ROY - Cert Math - Lycée Dupuy de Lôme - Brest
Anne MOREL - Cert Hist-Géo - Lyc Kerneuzec - Quimper
Yann LE NINAN - Cert Math - Clg Plounéour-Menez
Brigitte MARTIN - Agr Anglais - Lycée Brizeux- Quimper
Bruno POUPON - Cert Physique - Lyc Chaptal - Quimper
Isabelle GAGNANT - Cert Educ Musicale - Clg Pont de Buis
Alain NARME - Cert Math - Lycée - Carhaix
Sandrine ARZEL - Cert Anglais - TZR
Frédéric TUFFIERE - Cert Philo - Lycée Brizeux - Quimper
Rozenn ROSMORDUC - Cert Anglais - Lyc Landerneau
Antoine UGUEN - Cert Physique - TZR
Christelle GUIADER - CPE- Clg Harteloire -Brest
Clément BILLON – ASEN – Lycée Brizeux - Quimper
Nathalie VEDEL - Cert Anglais - Clg Briec
Paul ABILY - Section départementale des Retraités.
Marie KERVADEC - Cert Anglais - TZR
Vincent RANNOU - Cert Physique - Lycée de Landivisiau
Yasmina GARGAM - Cert Lettres Mod. - Clg de Crozon
Samuel SCHLEUNIGER - Cert Math - Clg Kéranroux – Brest.
Julia THATJE - Cert Documentation - Clg St Martin des Champs
Bruno ROBIN - Cert Physique - Clg Guilvinec
Elisabeth MOËNER - Agr Lettres Mod - Lyc Cornouaille - Quimper
Jean-Paul PRIOUX - Retraité - St Pol de Léon
Gwendal THOMAS - Cert Maths - Lycée de Landivisiau
Jean-Marc CLERY - Cert Philo - Lycée Chaptal - Quimper

Nous resterons vigilants et actifs pour que la mise en oeuvre des nouveaux textes statutaires ne soit pas porteuse de régressions pour la profession, mais traduise nos conceptions du métier ! Cela exige un débat franc et respectueux entre nous, c'est la raison pour laquelle nous vous présentons une liste unitaire, gage de la démocratie que nous voulons faire vivre au sein du SNES-FSU. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux militants qui nous apporteront leur dynamisme pour la réussite de nos actions.

Renouvellement du bureau départemental du SNES 35

Liste unitaire à l'initiative d'Unité & Action

Quelle politique allons nous défendre pour ce prochain mandat 2015-2017 ?

La question démographique

Le département est en pleine croissance démographique, or les réponses apportées en terme de créations de postes et ouvertures de divisions n'y répondent pas. Les chefs d'établissements refusent des élèves, qui n'ont comme seul recours que l'inscription dans des établissements privés ! La section départementale du SNES en lien avec la section académique va poursuivre son travail sur la démographie et continuer à oeuvrer pour que tous les élèves qui le demandent puissent avoir une place dans leur établissement public de secteur.

Agir pour une politique ambitieuse de l'éducation prioritaire

La situation dans les établissements devient très critique dans plusieurs endroits et les collègues doivent faire face à des situations devant lesquelles ils sont, à juste titre, démunis.

C'est un enjeu démocratique majeur, personne ne peut se satisfaire de laisser de côté 15% à 20 % de la population et si ce sont les personnels (enseignants, surveillants), qui sont en première ligne, il n'est pas question de laisser reposer sur leurs seules épaules la responsabilité d'y apporter des réponses sans en avoir les moyens.

Le SNES-FSU 35 lance un travail de fond consistant à alerter l'ensemble des acteurs du système éducatif et avancer vers la mise en place de réponses à la hauteur de l'enjeu.

Agir pour les conditions de travail

Les militants de la section départementale siègent également dans le CHSCT-D (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental). Cette instance, nous voulons la développer et nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que les conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale soient réellement prises en compte.

Défendre les personnels

La section départementale va continuer son travail de terrain en lien avec la section académique dans les commissions, comme par exemple lors du dernier groupe de travail « créations-suppressions » de postes où nous avons obtenu une douzaine de créations supplémentaires grâce aux do-

cuments que vous nous avez fait remonter de vos établissements, mais aussi dans les établissements où nous aimerions participer à davantage de réunions syndicales. Nous voulons également continuer à aider les collègues que ce soit au niveau de l'emploi ou des conditions de travail.

Le SNES départemental s'inscrit pleinement dans les batailles nationales que notre organisation mène car c'est bien une conception libérale de l'école qui est à l'œuvre depuis la loi Fillon de 2005. Du socle commun, en passant par la réforme du lycée, le projet de réforme du collège, la suppression de la carte scolaire ou celle de la formation initiale... les attaques n'ont pas cessé, en renonçant explicitement à l'objectif d'accompagner le plus d'élèves au plus haut niveau de qualification. Il s'agit de mettre en place des établissements autonomes, pilotés par des chefs d'établissements managers, dans le cadre d'une concurrence généralisée.

Élections au bureau départemental SNES 35 :

MELAINE Philippe, certifié - Lycée Descartes - Rennes
LEBRETON Soazig, certifiée - Collège André Récipon - Orgères
CAVEY Jean-Charles, certifié - Lycée Joliot Curie - Rennes
LE CALVEZ Valérie, certifiée - Collège Paul Féval - Dol de Bretagne
DRIDER Khaled, certifié - Collège Les Gayeulles - Rennes
OGIER Solène, CO-Psy - CIO Rennes
TARROUX Patrick, certifié - Lycée Anita Conti - Bruz
BEDELET Stéphanie, agrégée - Collège Jacques Prévert - Romillé
HARDY Thomas, certifié - Collège Gérard de Nerval - Vitré
LLAVORI Jean Marc, certifié - Collège G. Tillion - La Mézière
TURBE Laurence, certifiée - Collège Théophile Briand - Tinténiac
LANDREAU Dominique, agrégé - Lycée Chateaubriand - Rennes
LOBRE Gwendoline, certifiée - TZR Rennes
PAYEN Michel, certifié - Collège Gandhi - Fougères
HEREDIA Sandrine, certifiée - Collège André Récipon - Orgères
CHABANNES Joël, certifié - Collège Duguay Trouin - St Malo
MAUVOISIN Jean, certifié - Collège Bellevue - Redon
COUSTY Daniel, Retraité - Rennes
RICHARD Nolwenn, certifiée - Collège Les Ormeaux - Rennes
COCHET Mickaël, certifié - Lycée Sévigné - Cesson Sévigné
OUVRARD Christine, Certifiée - Lycée Victor et Hélène Basch - Rennes
NASLI-BAKIR Nasredine, certifié - Collège Cleunay - Rennes
VALCKE Christophe, agrégé - Lycée Beaumont - Redon
ATTAJA Abdelsadek, certifié - Lycée Maupertuis - St Malo
BLANCHARD Ghislaine, certifiée - Collège du Kerpon - Maure de Bretagne
LE PAIH Gwénaél, certifié - Lycée Anita Conti - Bruz

La démocratie doit s'exprimer, nous vous appelons tous à voter pour la liste unitaire qui a été constituée dans notre département, le syndicat sera d'autant plus fort que le nombre de votants sera important !

Renouvellement du bureau départemental du SNES 56

Liste « Débattre, rassembler et agir » à l'initiative d'Unité & Action

Poursuivre et amplifier l'action du SNES dans le Morbihan.

Après 3 ans d'alternance politique, les personnels du second degré désespèrent de voir un jour leur situation s'améliorer. Et, comme l'ensemble des Français qui attendait une autre politique, ils l'ont sans doute exprimé lors des récentes élections départementales.

Si le SNES reste toujours largement majoritaire après les élections professionnelles de 2014, la baisse de quelques points et le fort taux d'absentéisme doivent pourtant nous interroger. Les collègues nous font confiance dans la défense de leurs droits et la gestion de leur carrière mais semblent douter de l'efficacité du syndicalisme à faire avancer leurs revendications comme le montrent aussi les faibles mobilisations des personnels lors des dernières journées d'action.

Redonner confiance dans l'action syndicale nécessite du temps pour informer, débattre avec la profession et associer les collègues aux prises de décision afin de construire un rapport de force favorable. Les derniers projets de décret ou de circulaires d'application sur notre statut, les indemnités pour missions particulières ou la réforme du collège montrent clairement la volonté du gouvernement de renforcer l'autonomie des établissements et le pouvoir des chefs d'établissement.

Ces projets visant à transformer le second degré et nos métiers remettront en cause notre liberté pédagogique, multiplieront les réunions de toutes sortes, augmenteront notre charge de travail et dégraderont les conditions d'apprentissage des élèves. Ils doivent nous conduire à rassembler la profession pour les rejeter et obtenir enfin des avancées significatives sur les questions de l'emploi, des conditions de travail, des salaires et des retraites ! C'est ce mandat prioritaire, avec celui de la défense et du développement des services publics dans le département, qui doit guider notre liste pendant les 2 années à venir.

Élections au bureau départemental du Morbihan :

Bruno DEMY, certifié - SVT - Clg Kerfontaine, Plunéret
Philippe LÉAUSTIC, agrégé - SVT - Lyc Colbert, Lorient
Anita KERVADEC, agrégée - Lett mod. - Lycée lesage, Vannes
Gilles BOLZER, certifié - Hist-Géo - Clg Chateaubriand, Gourin
Régis BARRUÉ, certifié - Maths - Lyc J. Macé, Lanester
Fabrice RABAT, certifié - SVT - Clg Ch. de Gaulle, Ploemeur
Gaïd LE GOFF, certifiée - Phys Chimie - Clg J. Rostand, Muzillac
Pierre Yves MORÉ, CPE - Lyc Victor Hugo, Hennebont
Joël BOUGLOUAN, retraité - Vannes
Romaric ROUDIER, certifié - Maths - Clg J. Lurçat, Lanester
Stéphanie CHAUVIN, certifiée - Hist-Géo - Clg beg er Vil, Quiberon
Eliane JOANNO, certifiée - Lett mod. - Clg Y. Le Bec, Rohan
Frédérique LALYS, certifiée - Hist-Géo - Clg J. Lurçat, Lanester
Enza CASSARO, agrégée - Italien - Lyc Lesage, Vannes
Chantal BABIN, certifiée - Eco G - Lyc Dupuy De Lome, Lorient
Roger JACOB, retraité - Vannes
Jean Paul LE PRIOL, retraité - Vannes
Christian ROBERT, COPsy - CIO Lorient
Héloïse DUMORTIER, certifiée - SVT - Lyc Josph Loth, Pontivy
Claire BIGEL, agrégée - Lett mod. - Lycée lesage, Vannes
Jean Claude POULIQUEN, retraité - Vannes
Baptiste MOUTON, certifié - Phys Chimie - Lyc Colbert, Lorient



Une retraitée hyperactive

Thérèse Jamet-Madec a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire dernière. Professeure d'espagnol au Lycée Félix Le Dantec de Lannion, elle a très tôt senti que le syndicalisme enseignant ne pouvait se priver d'une réflexion approfondie à la fois sur les contenus enseignés et sur les pratiques pédagogiques telles qu'elles sont ou devraient être mises en oeuvre.

Du S1 de son établissement dont elle a été une cheville ouvrière respectée et écoutée, en passant par le S3 où elle a notamment développé l'observatoire des programmes et des pratiques pédagogiques, son parcours et ses compétences l'ont naturellement emmenée jusqu'au secteur contenus du S4 pour suivre les dossiers concernant les langues vivantes étrangères et régionales. Elle a ainsi

longtemps porté la parole du SNES au Ministère, dans une période où les évolutions de la discipline étaient constantes et souvent contestables - Ah ! Les groupes de compétence ! Elle reste intarissable sur les échanges nourris qu'elle a pu avoir avec ses inspecteurs généraux préférés. Nul doute que sa rigueur d'analyse et sa détermination ont alors fait bouger quelques lignes.

Car Thérèse, c'est avant tout un savoir qui s'est construit au fil des années d'enseignement et des lectures. C'est un besoin de prendre le recul théorique nécessaire pour comprendre les phénomènes qui traversent le système éducatif et y proposer des réponses concrètes. Son approche est à l'opposé d'un dogmatisme borné. Les incitations à disposer 35 élèves en îlots pour les faire échanger entre eux sans médiation par le professeur se font-elles de plus en plus pressantes de la part de l'inspection pédagogique régionale ? Qu'à cela ne tienne ! Thérèse mettra un point d'honneur à expérimenter ces dispositifs et à en dresser un bilan objectif. Pour elle, on ne peut porter un regard critique sur quelque chose qu'on n'a pas soi-même éprouvé - sauf les groupes de compétence, il ne faut quand-même pas exagérer. Là-dessus, la lecture suffira à se faire une idée.

Cette réflexion et cette veille permanente lui ont permis de nouer des contacts avec des chercheurs reconnus comme Yves Clot, Elisabeth Bautier et bien d'autres. Leur implication dans les stages de l'observatoire fait de ces rendez-vous des moments très attendus de la vie syndicale dans l'académie et Thérèse, jeune retraitée, se lance déjà avec ses successeurs dans la préparation de la saison 2015 – 2016.

Car ils sont nombreux ceux qui ne souhaitent pas la voir prendre le large trop vite. Ainsi Denis Paget, membre du CSP en charge avec d'autres personnalités du monde éducatif de la rédaction des nouveaux programmes du Collège, l'a-t-il sollicitée pour qu'elle porte son regard affûté sur les propositions du CSP concernant les langues vivantes. Comme toujours, Thérèse n'a pas su refuser et elle a connu une première année de retraite particulièrement active et intense. On ne se refait pas et pour le SNES, c'est très bien comme ça.

Mais nous allons désormais faire un effort commun pour la laisser lire quelques bouquins de plus.

Bonne et heureuse retraite, Thérèse.

Le secrétariat académique



Pourquoi la réforme collège va creuser les inégalités et alourdir la charge de travail.

En à peine quelques semaines, la Ministre réforme à marche forcée le collège pour une application à la rentrée 2016 sur tous les niveaux. Marquée par des messages infamants pour les personnels et leur investissement, la communication ministérielle passe évidemment sous silence la réduction des horaires et la désorganisation inévitable des collèges portées par le projet de réforme. Avec le développement de l'autonomie de l'établissement et le renforcement inévitable de l'autorité du chef d'établissement, les collègues devront passer jour et nuit au collège pour définir localement les programmes, les projets interdisciplinaires, l'organisation des enseignements par niveau, par discipline, par cycle... Les personnels ont besoin de temps de concertation dans leur service, de temps avec les élèves pour faciliter leurs apprentissages, de classes moins chargées (alors que de nouvelles hausses des effectifs s'annoncent). C'est le chemin inverse qui est pris par ce projet.

► Un financement en trompe-l'œil.

La réforme serait financée par 6 000 emplois pour les 7 100 collèges (publics et privés) : aux 4 000 emplois prévus sous Peillon s'ajoutent 2 000 emplois par la suppression des classes Euro et des classes bilangues qui ne seraient maintenues que dans de rares exceptions. En moyenne, cela représenterait en tout et pour tout 15h de plus par collège ! Dans le détail, chaque collège recevrait exactement 2h45 par division à la rentrée 2016, puis 3h à partir de la rentrée 2017. Ces moyens seront-ils bien attribués par division ou seulement par tranche, tous les 30 élèves par exemple ? Cela se fait hélas déjà ainsi au lycée, ce qui entraîne toutes sortes de regroupements...

Mais ces moyens spécifiques sont prévus pour des dédoublements et de la co-intervention de 2 professeurs dans les Epi (enseignements pratiques interdisciplinaires). Comme les dédoublements obligatoires disparaissent définitivement (en sciences et techno par exemple), c'est le conseil pédagogique qui donnera un avis sur les 2h45 de cours qui seront dédoublés par division. Mais ces 2h45, attribuées pour travailler autrement qu'en classe entière, ne permettent même pas de dédoubler les nouveaux enseignements complémentaires (4h entre l'AP et les EPI) et mettront finalement les disciplines en concurrence.

► AP et EPI : 4 heures d'enseignements complémentaires... à la définition très locale et pris sur les horaires disciplinaires.

La stabilité relative des horaires cache quelques redéploiements entre niveaux mais surtout elle masque abusivement la diminution de certains horaires disciplinaires qui sera décidée localement. Les enseignements complémentaires (AP et EPI) doivent être en effet intégrés dans des disciplines qui auront accepté (?) d'assumer l'AP ou les EPI dans leurs horaires. Par exemple, pour un total de 3h d'Histoire Géographie en 5^{ème}, les élèves pourraient avoir leur enseignant pour 1h en Histoire Géographie, 1h en AP et 1h en Epi (pourquoi pas dédoublée ?). Quels que soient les mérites pédagogiques annoncés des Epi, leur mise en place sur le cycle 4 (programmation des thèmes choisis et des disciplines associées) nécessitera des concertations incessantes en conseil pédagogique. Ils renforceront inévitablement « les écarts de parcours » entre élèves d'un collège à l'autre... d'autant qu'un Epi sur les six (car 2 thèmes par an sur 3 ans) sera évalué dans un DNB rénové sous un format proche de l'épreuve HIDA.

► La modulation des horaires encouragée : les enseignements désorganisés.

La globalisation des enseignements est généralisée en 6^{ème} pour 4h en Techno, SVT et Physique-Chimie (qui fait son retour) et un format proche de l'EIST pourrait bien s'imposer (un prof pour les 3 disciplines). La semestrialisation des enseignements artistiques est possible à tous les niveaux. Toutes les classes d'un même niveau pourront modifier les horaires de n'importe quelle discipline, en respectant le volume horaire de la discipline sur le cycle et le volume global dû à l'élève sur l'année : une aubaine pour faire face à des absences prolongées non remplacées... Par ailleurs, tout changement de collège en cours de cycle devient risqué pour les élèves !

► De nouveaux programmes pour tous à la rentrée 2016 ! Définitivement sans manuel ?

Conçus par cycle et sans véritables repères annuels, les nouveaux programmes imposeront une concertation accrue des équipes disciplinaires, sans que le temps nécessaire ne soit accordé dans les services pour organiser la progression des enseignements sur les cycles 3 (en lien avec les PE) et 4. L'abandon des manuels, déjà promu par certaines hiérarchies, pourrait donc se généraliser... un projet cohérent avec la baisse déjà constatée des crédits pour manuels scolaires. En plus, un projet de décret sur l'évaluation des élèves est en préparation : le ministère semble vouloir maintenir le LPC alors que le CSP s'est prononcé pour sa suppression dans le cadre du nouveau socle, ce que le SNES-FSU a soutenu.

► Une diversification des enseignements plus coûteuse pour l'établissement.

Avec un préalable de s'inscrire dans un EPI correspondant, l'enseignement « long » (sur les 3 ans du cycle 4) des langues anciennes et langues régionales sera financé sur les 2h45 ouvertes aux dédoublements. Maintenir du latin ou une langue régionale dans un collège, reviendra donc à geler une part des dédoublements... On imagine aisément les tensions entre disciplines pour ne pas dire entre collègues au moment où le conseil pédagogique donnera un avis. Avec un choix étendu en fin de 6^{ème}, des familles pourraient se rassurer avec un choix normé, délaissant l'allemand, le latin ou les langues régionales si ces disciplines restent proposées.

⇒ Tous en grève le 19 mai à l'appel des syndicats SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, FO, SUD, SNALC

Suppression des bilangues
LV2 : -0,5h en 4^{ème} et 3^{ème} pour
financer la LV2 en 5^{ème}
Augmentation du nombre de
classes par prof

Suppression des dédouble-
ments en 6^{ème} pour la techno
et la SVT

AP (3h en 6^{ème} et au moins 1h
en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) à prendre
sur l'horaire disciplinaire : qui
va accepter de diminuer son
horaire disciplinaire pour de
l'AP en classe entière ?

Diminution des horaires en
3^{ème} : Français (-0,5h), Physique
(-0,5h), Techno (-0,5h), et
Maths (-0,5h)

Maintien sous conditions des
moyens pour les langues an-
ciennes et régionales avec des
horaires réduits (1h en 5^{ème}, 2h
en 4^{ème} et 3^{ème})

Suppression des sections Euros

Mise en place d'un enseigne-
ment type EIST en 6^{ème}

Alors non à la bureaucratie pédagogique à la main des chefs d'établissement !

- ✓ Globalisation des horaires sur l'ensemble du cycle 4 (5^{ème} à 3^{ème})
- ✓ Conseil pédagogique consulté sur « la préparation de l'organisation de l'enseignement », le CA déciderait des contenus d'enseignements
- ✓ À mettre en lien avec la multiplication des conseils (pédagogique, de cycle...), des coordonnateurs (de cycle, de niveau...) autant de hiérarchies intermédiaires possibles...

Alors non aux disciplines fragilisées !

- ✓ Réduction des horaires strictement disciplinaires au profit de l'AP et des EPI
- ✓ Mise en concurrence des disciplines et des collègues
- ✓ Suppression des options (langues anciennes, régionales, classes européennes...)

Alors non à une charge de travail supplémentaire !

- ✓ Conception contestable de l'interdisciplinarité mise en place sans possibilité de concertation intégrée dans les services
- ✓ Multiplication des réunions (conseil école/collège, conseil pédagogique, conseils de cycles, etc.)
- ✓ Ensemble du projet mis en place à la rentrée 2016 : nouveaux programmes sur 4 niveaux en même temps, nouvelle organisation exigeant de la concertation (EPI, AP), nouvelle organisation des SEGPA...

Mais pour

- ⇒ Un collège structuré par les disciplines scolaires
- ⇒ Des programmes cohérents avec des repères annuels forts
- ⇒ Une interdisciplinarité construite progressivement sur l'ensemble du collège et sur la base du volontariat

Pas de révolution dans les structures mais du TEMPS avec les élèves

Ce qui implique :

- ⇒ des effectifs par classe nettement abaissés
- ⇒ pas de réduction horaires, ni de globalisation
- ⇒ des dédoublements dans toutes les disciplines, garantis dans des grilles nationales
- ⇒ des heures de co-intervention financées
- ⇒ des pratiques diversifiées rendues possibles par une formation digne de ce nom



**Tous en grève le 19 mai à l'appel des syndicats
SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, FO, SUD, SNALC**

Signez en ligne la pétition « réforme hors-sujet »